



Photo Bureau Deillon Delley Architectes SA, Bulle

Vulruz .ch

N° 37  
Août 2013

## Journal d'informations de la commune de Vulruz

Administration communale	Rue du Château 31	1627 Vulruz	<a href="http://www.vulruz.ch">www.vulruz.ch</a>
Secrétariat communal	☎ 026 912 91 25		<a href="mailto:commune@vulruz.ch">commune@vulruz.ch</a>
Caisse communale	☎ 026 913 93 44		<a href="mailto:caisse.communale@vulruz.ch">caisse.communale@vulruz.ch</a>

---

### Sommaire

- ✓ Naissances;
- ✓ Résumé de l'assemblée communale du 22 mai 2013 ;
- ✓ Activités du Conseil communal ;
- ✓ Séance d'information sur les 2 sites retenus pour la construction de la nouvelle école ;
- ✓ Assemblée communale pour le choix du site de la nouvelle école ;
- ✓ Message du Conseil communal ;
- ✓ Horaires de l'administration communale ;
- ✓ Soirées EnChanteuses des 22 et 23 novembre 2013.

### Naissances



- ✓ Fabio, né le 24 décembre 2011, accueilli dans le foyer de Sandra et Michel Chollet ;
- ✓ Martin né le 3 mai, fils de Caroline et Philippe Favre ;

## Résumé de l'assemblée communale du 22 mai 2013

---

33 personnes ont participé à l'assemblée communale qui était légalement convoquée avec le tractanda suivant :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 12 décembre 2012 ;
2. Comptes communaux 2012 ;
3. Adhésion à la future Association intercommunale de régionalisation des sports « Sports en Gruyère » ;
4. Modification des statuts du Triage forestier de la Sionge, augmentation de la limite d'endettement ;
5. Divers.

Tous les points soumis au vote ont été approuvés par les citoyens présents.

Dans les divers, M. Claude Bovigny, vice-syndic, a informé des démarches de M. le Préfet auprès des communes gruériennes pour entamer le processus des fusions. Dans ce projet élaboré pour la Gruyère, une planification de fusion est envisagée entre les communes de Vuadens, Vaulruz et Sâles.

Suite à une rencontre des syndics et vice-syndics, il a été décidé que les citoyens des 3 communes du bassin Sionge seraient consultés sur cette fusion par l'envoi d'un sondage durant l'été sous forme d'un tous ménages. Si la majorité des citoyens est favorable à l'étude d'une fusion, la position du Conseil communal sera réexaminée en conséquence.

M. Bovigny précise aussi qu'au niveau de l'aménagement du giratoire de la Croix-Verte et assainissement de la route de la gare du sud, les travaux vont débuter après les vacances du bâtiment, dans le courant de cet été.

## Activités du Conseil communal

---

### ***Choix du site pour la construction d'une nouvelle école***

---

Le Conseil communal a opté pour l'organisation d'une séance d'information, prévue ce 4 septembre, suivie après le temps de la réflexion, d'une assemblée communale fixée le 24 septembre prochain, afin de donner la compétence aux citoyennes et citoyens de la Commune pour le choix du site de la nouvelle école.

En effet, cette nouvelle école est un projet majeur pour la commune. La clef du dossier est ainsi donnée aux citoyennes et citoyens qui définiront le choix du site qui accueillera les enfants de Vaulruz dans le futur. Ensuite le Conseil communal et la Commission de bâtisse pourront travailler sur un projet qui aura obtenu l'aval de la population.

Le Conseil communal relève aussi l'importance pour que ce projet se concrétise dans les meilleurs délais. Pour les enfants de Vaulruz et le Corps enseignant qui, pendant ce temps, travaillent dans des locaux provisoires. Pour les finances communales aussi, la location des pavillons scolaires provisoires coûte Fr. 84'240.-- par an. Le Conseil communal veut donner toutes les chances au site qui sera retenu, et ainsi obtenir l'aval des citoyens lorsque l'investissement pour la nouvelle école sera soumis en assemblée communale.

Le Conseil communal souhaite surtout qu'une cohésion soit trouvée entre les citoyens et les autorités pour que ce dossier recueille l'assentiment de tous, avec une vision à long terme pour le village de Vaulruz.

Les invitations à la séance d'information et à l'assemblée communale sont publiées ci-après.

## ***Commission scolaire***

---

Le Conseil communal a enregistré la démission de Monsieur Jean-Claude Mrowinski en tant que membre de la Commission scolaire. Nous le remercions pour tout le travail accompli et le temps consacré à ce mandat.

La composition de la Commission scolaire pour cette rentrée 2013-2014 est la suivante :

M. Jean-Pierre Valiante, président  
Mme Véronique Jacquier, membre et secrétaire  
Mme Caroline Conus, membre  
Mme Delphine Progin, membre  
M. Raoul Ruffieux, membre

Nous remercions d'avance ces personnes de leur précieuse collaboration pour l'important travail assumé au sein de cette Commission.

Le 5 juillet dernier, le Conseil communal a pris congé de Madame Odile Barbey, maîtresse ACT à Vaulruz durant 30 ans, qui a décidé de faire valoir son droit à la préretraite.

Nous formulons nos meilleurs vœux à Madame Barbey, ainsi qu'à Monsieur François Guinchard qui a enseigné durant une année en 5P à Vaulruz, et a lui aussi fait le choix d'une retraite anticipée.

## ***Sécurité routière***

---

### **Site de l'école, pavillons scolaires provisoires**

Pour assurer la sécurité des élèves durant les récréations et avant/après l'école, la route de la Rietta est totalement fermée durant ces laps de temps. En effet, faute de mieux, cette route sert de cour de récréation et place de jeux.

Le Conseil communal remercie les automobilistes, scootéristes et cyclistes d'en prendre bonne note.

Merci aussi aux automobilistes d'être attentifs aux enfants qui reprennent le chemin de l'école dès ce 22 août. Avec l'entrée en vigueur de la deuxième année d'école enfantine, ce sont des jeunes dès 4 ans qui empruntent ce chemin de l'école !

### **Route cantonale Croix-Verte - Hôtel de Ville, passage piéton**

Après quelques années d'utilisation il s'est avéré que l'emplacement actuel du passage piéton situé peu après le virage de la rue du Château n'est pas judicieux. Lors de l'assainissement de cette route, cet emplacement avait été déterminé par le Service des ponts et chaussées.

La Commune a étudié un projet de déplacement de ce passage piéton à mi-chemin entre l'embranchement des Ouches et celui du quartier de la Chapelle, avec création d'une zone de ralentissement. Ce dossier est actuellement étudié dans le cadre de l'enquête préalable auprès des services de l'Etat. Ensuite une procédure de mise à l'enquête publique devra intervenir avant l'exécution de ces travaux.

## ***Giratoire de la Croix-Verte, assainissement route de la Gare-du-Sud***

---

Les travaux d'aménagement du giratoire avec mise en place de protection contre le bruit à la jonction de la route de Sâles, et reconstruction de la route de la rue de la Gare-du-Sud vont débiter **ce lundi 19 août**.



## Construction d'une nouvelle école, choix du site

# Séance d'information

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Vaulruz sont invités à une séance d'information pour la présentation des deux sites retenus pour la construction de la nouvelle école.

Cette séance d'information est organisée ce

**mercredi 4 septembre 2013, à 20.00 heures, à la halle de gymnastique, Vaulruz.**

Les deux sites proposés sont :

- Rue du Château 28, rénovation de l'ancienne école ;
- Belle-Fontaine, construction d'une nouvelle école à l'emplacement de l'ancien bâtiment du Groupe E.

Monsieur Charles Ducrot, adjoint de l'architecte cantonal auprès du Service des bâtiments du canton sera présent lors de cette séance.

Le Bureau Deillon Delley Architectes SA, Bulle, mandaté pour assumer le travail de bureau d'assistance au maître d'ouvrage (BAMO), présentera une analyse de ces deux sites avec leurs spécificités, avantages et inconvénients au vu d'une construction de la future école.



## ASSEMBLEE COMMUNALE EXTRAORDINAIRE

---

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Vaulruz sont convoqués en assemblée communale extraordinaire, le

**mardi 24 septembre 2013 à 20.00 heures, à la halle de gymnastique, Vaulruz.**

Le tractanda est le suivant :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 22 mai 2013. Il ne sera pas lu, il est à disposition au Secrétariat communal ou sur le site : [www.vaulruz.ch](http://www.vaulruz.ch);
2. **Construction d'une nouvelle école, choix du site ;**
3. Divers.

Les informations sur les deux sites retenus auront été communiquées lors de la séance du 4 septembre.

Le Conseil communal

**Message du Conseil communal**  
concernant le tractanda de l'assemblée communale du 24 septembre 2013



Suite à la fermeture en 2012 du bâtiment scolaire datant de 1878, pour cause de danger d'effondrement de certains planchers et afin de couvrir les besoins futurs en terme d'accueil des élèves des classes enfantines, 1e à 6e primaires, la Commune de Vulruz a dû dans l'urgence mettre en place des pavillons provisoires en guise de salles de classe.

Pour offrir une solution future durable aux enfants de ses citoyens, la Commune de Vulruz doit planifier la construction d'un nouvel établissement scolaire sur un nouveau site ou la rénovation et agrandissement du bâtiment scolaire existant sur le site actuel, soit :

- ✓ **Site est : bâtiment scolaire sis à la Rue du Château 28**  
Surface de la parcelle: 1'154 m<sup>2</sup>  
Surface bâtie: 310 m<sup>2</sup>  
Règlement communal d'urbanisme : en zone d'intérêt général - ZIG
  
- ✓ **Site ouest : ancien emplacement du Groupe E sis à Belle-Fontaine**  
Surface totale des 3 parcelles: 5'501 m<sup>2</sup> (2109m<sup>2</sup> + 2494m<sup>2</sup> + 898m<sup>2</sup>)  
Règlement communal d'urbanisme : en zone d'intérêt général – ZIG

Les premières estimations chiffrées remises par le bureau d'architectes mandaté sont les suivantes :

### **Estimation des coûts SITE EST , ancienne école**

- ✓ **Terrain 0 Fr**
  - ✓ **Travaux préparatoires 0 Fr**  
Introductions, raccord. canalisations, démolition, etc...
  - ✓ **Bâtiment Fr. 5'382'000,00**  
Construction y compris honoraires bâtiment :  
Transformation bâtiment existant 2'905.00 m<sup>3</sup> 1'200.00 Fr/m<sup>3</sup> : Fr. 3'486'000,00  
Bâtiment extension 1'580.00 m<sup>3</sup> 1'200.00 Fr/m<sup>3</sup> : Fr. 1'896'000,00 ;
  - ✓ **Aménagements extérieurs Fr. 163'970,00**  
Aménagements extérieurs, accès, etc :  
Cour existante 581.00 m<sup>2</sup> 250.00 Fr/m<sup>2</sup> Fr. 145'250,00  
Jardin 234.00 m<sup>2</sup> 80.00 Fr/m<sup>2</sup> Fr. 18'720,00
  - ✓ **Frais secondaires Fr. 430'560,00**  
Taxes, frais, imprévus, etc pourcentage 8 % du CFC 2
  - ✓ **Mobilier Fr. 260'000,00**  
Mobilier Fr. 35'000.-- /classe, 6 salles Fr. 210'000,00, autres salles Fr. 50'000,00
- Total coût présumé : Fr. 6'236'530,00**

### **Estimation des coûts SITE OUEST , emplacement de Belle-Fontaine**

- ✓ **Terrain 0 Fr**  
Terrain y compris taxes 0 Fr
  - ✓ **Travaux préparatoires 0 Fr**  
Introductions, raccord. canalisations, démolition, etc...
  - ✓ **Bâtiment Fr. 4'203'250,00**  
Construction y compris honoraires bâtiment nouvelle école 4'945.00 m<sup>3</sup> 850.00 Fr/m<sup>3</sup>
  - ✓ **Aménagements extérieurs Fr. 323'750,00**  
Aménagements extérieurs, accès, etc.  
Cour 1'175.00 m<sup>2</sup> 250.00 Fr/m<sup>2</sup> Fr. 293'750,00  
Parking 200.00 m<sup>2</sup> 150.00 Fr/m<sup>2</sup> Fr. 30'000,00  
Sport 448.00 m<sup>2</sup> 200.00 Fr/m<sup>2</sup> Fr. 89'600,00  
Jardin 3'200.00 m<sup>2</sup> 30.00 Fr/m<sup>2</sup> Fr. 96'000,00
  - ✓ **Frais secondaires Fr. 336'260,00**  
Taxes, frais, imprévus, etc pourcentage 8 % du CFC 2
  - ✓ **Mobilier Fr. 260'000,00**  
Mobilier Fr. 35'000.-- /classe, 6 salles Fr. 210'000,00, autres salles Fr. 50'000,00
- Total coût présumé : Fr. 5'123'260,00**

Au niveau de ces coûts pour les deux sites, les prix sont dictés notamment par les exigences minergie à respecter, et la conjoncture dans la construction très haute en ce moment.

Une différence de Fr. 300.--/m<sup>3</sup> est relevée pour la rénovation du bâtiment de l'ancienne école, cette différence paraît réaliste car elle concerne un ancien bâtiment à transformer.

Le Conseil communal constate que ces chiffres sont très élevés, il rappelle qu'il s'agit-là d'une estimation et il va tout faire pour limiter la dépense qui sera proposée en investissement en assemblée communale. Il gardera un œil attentif sur ces coûts et le bon équilibre des finances communales.

### **Site est**

Le site de l'ancienne école est intéressant, il a du charme, il est bien situé mais sans aucune possibilité d'extension, et un problème non résolu au niveau de la circulation devant le bâtiment et du manque de place pour les élèves en récréation.

Les directives en vigueur pour les nouvelles écoles exigent que toutes les classes soient accueillies sous le même toit, cela impliquera que les deux classes actuellement au château seront transférées sur le site de la nouvelle école.

Le Service des biens culturels a d'ores et déjà confirmé que ce bâtiment de l'ancienne école pourrait être transformé.

A relever aussi que 480 mètres séparent le site ouest de la halle de gymnastique, ce qui est acceptable pour la Direction de l'Instruction publique et le Corps enseignant.

### **Site ouest**

Pour ce site ouest, deux paramètres n'ont pas été chiffrés : la démolition du bâtiment du Groupe E et la vente éventuelle du terrain ouest si le site de l'ancienne école est retenu.

L'évolution démographique de la commune, où vont se développer prochainement deux zones de terrain à bâtir devrait nécessiter une marge d'extension, d'où un avantage pour cette variante ouest où cela sera possible.

Si le site ouest est retenu, le Conseil communal prévoit loger l'administration communale dans l'ancien bâtiment de l'école, avec création de 3 appartements qui seraient loués.

Le bureau Deillon Delley Architectes SA donnera toutes les informations chiffrées et techniques sur ces deux sites lors de la séance d'information du 4 septembre. Ce bureau sera également présent lors de l'assemblée communale du 24 septembre.

### **Subventionnement**

M. Ducrot, responsable des bâtiments scolaires, a calculé une estimation de la subvention des complexes scolaires de ces deux sites.

En évaluant le prix au m<sup>2</sup> de l'estimation des coûts de la transformation, il a constaté que celui-ci était largement supérieur au prix du m<sup>2</sup> subventionnable forfaitaire. Dès lors, c'est ce dernier tarif qui s'applique pour le calcul de la subvention pour la transformation du site est, à savoir :

#### **Site est, transformation de l'ancienne école**

Surface transformée + nouvelle construction : 363 m<sup>2</sup> + dégagements et sanitaires 108,90 m<sup>2</sup>, soit : 471,90 m<sup>2</sup>, à raison d'une subvention de Fr. 2'600,-- /m<sup>2</sup> : Fr. 1'226'940,-- , au taux applicable de 16,8 % .

Estimation des subventions pour la transformation et nouvelle construction du site est : **Fr. 206'125,90.**

#### **Site ouest, Belle-Fontaine**

Nouvelle construction, surface totale de 705,90 m<sup>2</sup>, à raison de Fr. 2'600,--/m<sup>2</sup> : Fr. 1'835'340,-- , au taux applicable de 16,8 % soit **Fr. 308'337,10.**



**PAROISSE STE-MARGUERITE  
1627 VAULRUZ**

## **SOUVENIR DE LA KERMESSE PAROISSIALE 1976**

A l'initiative de M. Roland Gobet, ce dernier a mandaté Bureautique Multimédia des Préalpes à Villars-sur-Glâne, afin d'élaborer un DVD sur la base du film de la kermesse paroissiale de 1976 conservé précieusement dans les archives paroissiales.

Hormis les petites imperfections d'un film datant de près de 40 ans, le résultat obtenu donne satisfaction.

La kermesse paroissiale organisée en faveur de la restauration de l'église avait suscité dynamisme et entrain de tout le village. Désirez-vous revivre cette fête villageoise ?

Il suffit simplement de commander le DVD pour le prix de fr. 20,-- auprès du secrétariat paroissial :  
tél. 026/912.78.79 ou à l'adresse e-mail [paroisse.vaulruz@gmail.com](mailto:paroisse.vaulruz@gmail.com)

---

### **Demande d'aide aux cotisations à l'assurance-maladie**

---

Le questionnaire « demande de réduction des primes » doit être complété, signé et remis à l'administration communale du domicile légal et accompagné des documents requis pour l'examen du droit. La demande de réduction des primes doit être déposée **au plus tard le 31 août de l'année en cours**. La Caisse AVS n'entre pas en matière sur des demandes présentées après cette échéance.

---

### **Nouvel horaire de la caisse communale, dès ce 1<sup>er</sup> septembre 2013**

- ✓ Lundi de 8.00h. à 11.30h.
- ✓ Jeudi de 13.30h. à 17.00h.

[caisse.communale@vaulruz.ch](mailto:caisse.communale@vaulruz.ch)

 026 913 93 44

Pour rappel, horaire de l'administration communale et agence AVS :

- ✓ Mardi et jeudi de 13.30h. à 16.30 h.
- ✓ Mercredi de 17.00h. à 20.00 h.

[commune@vaulruz.ch](mailto:commune@vaulruz.ch)

 026 912 91 25





Information du Ski-club Le Cergny : la course à pied et la course VTT prévues les 31 août et 1<sup>er</sup> septembre 2013 n'auront pas lieu.

Rendez-vous est donné en 2014 pour la prochaine édition, qui sera organisée le samedi 6 septembre 2014 avec un nouveau parcours.

**Ski-club «Le Cergny»**  
**1627 Vaulruz**

## *Merci à nos annonceurs :*

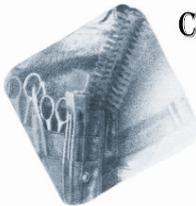
**Coiffure**  
**Couleur**  
**Lilas**  
Céline Yerly  
**Dames Hommes Enfants**  
026 919 55 44  
Grand-Rue 60  
1627 Vaulruz

Manuela Seydoux  
massages thérapeutiques relaxants  
Pierres, mains, eau, huiles et nature  
079/717.37.20  
1627 Vaulruz

**rosechoux**  
une crèche pas à papa  
Grand-Rue 96C, Vaulruz  
Horaire 6h30 - 18h00  
Enfants âgés dès 3 mois  
[info@rosechoux.ch](mailto:info@rosechoux.ch) tél. 026 912 85 74  
[www.rosechoux.ch](http://www.rosechoux.ch) fax 026 912 85 75

**Sara Reymond**  
Physiothérapeute diplômée ECVP  
**PHYSIOTHERAPIE EN CABINET OU  
A DOMICILE**  
Champ-du-Pâquier 3, 1627 Vaulruz 077 453 28 13  
Possibilité aussi de recevoir des massages de  
bien-être hors prescription médicale, Fr. 50.-- ½ heure

**Garage**  
**des Ponts**  
Grandjean SA  
1627 Vaulruz  
Tél. 026 912 70 70  
garage-des-ponts@bluewin.ch

**COIFFURE FLORENCE**  
Dames Messieurs  
Enfants  
Oberson Florence  
La chapelle  
1627 Vaulruz  
(sur rendez-vous)  
026 / 9131763

  
**Couture**  
retouches

Retouches sur mesure  
Transformations  
Réparations de tout genre

*Mefide Pajaziti*

Les-Ouches 33 - 1627 Vaulruz - Tél./Fax 026/912 04 33

  
**BERSET & FILS SA**

**APPAREILS MÉNAGERS**  
**SERVICE - VENTE - RÉPARATION**  
*Toutes marques*

**1632 RIAZ**  
026 912 30 50

**1627 VAULRUZ**  
026 919 19 11

*Prêt à porter* *Masculin - Féminin*



1630 BULLE

Vendredi, nocturne jusqu'à 21 h.00

Chantal Gremaud  
1, Avenue de la Gare  
4, Place des Alpes  
[chantalgremaud@piccadillymode.ch](mailto:chantalgremaud@piccadillymode.ch)

Tél. 026 912.00.13  
Fax 026 913.74.94  
[www.piccadillymode.ch](http://www.piccadillymode.ch)



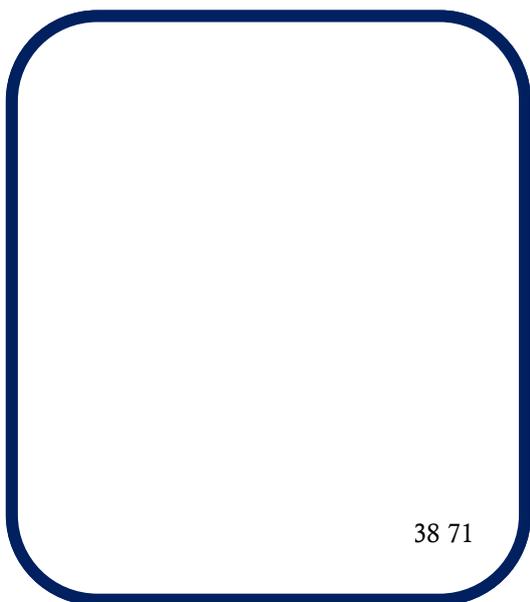
**Nous sommes proches de vous et de chez vous.**  
*Surtout en cas de pépin.*

**La Mobilière**  
*Assurances & prévoyance*

Martial Seydoux  
079 446 21 58

Adresse privée:  
Rue des Moletttes 36  
1627 Vaulruz

Agence générale de Bulle, Jacques Yerly  
Rue de Gruyères 67, 1630 Bulle  
[bulle@mobi.ch](mailto:bulle@mobi.ch), [www.mobibulle.ch](http://www.mobibulle.ch)



38 71



## Contrôle des champignons

Bâtiment des sociétés, rue des Alpettes 4, Bulle :

- de mi-juillet à fin octobre, le dimanche  
de 17h30 à 19h00.

Semaine et hors saison: sur rendez-vous auprès du  
contrôleur, Monsieur **Dominique Menoud** au  
 077 452 18 77.

Pour les communes de Botterens, Broc, Bulle,  
Corbières, Echarlens, Gruyères, Hauteville, Marsens,  
Pont-en-Ogoz, Riaz, Sorens, Vaulruz, Villarvolard et  
Vuadens.



# Soirée EnChanteuses

Vendredi 22 novembre 2013  
Samedi 23 novembre 2013

Château de Vaulruz  
19h00

## Il était une fois... Les Soirées EnChanteuses

C'est l'histoire d'une jeune chanteuse de la région qui rêva d'une soirée tout en musique...

Un délicieux repas,  
des chanteuses et musiciens,  
un thème féérique et... un but !

Venez nombreux passer un bon moment en notre compagnie !

Réservez vos places dès aujourd'hui pour ces Soirées qui sauront vous enchanter !

026 919 44 88  
durant les heures de bureau

Prix de la Soirée : 100.- / personne  
Boissons non comprises

Tables de 6 personnes



## Découvrez notre Menu Enchanté

La Potion Magique de Potiron



Le Médailillon de Chevreuil  
façon Merlin l'Enchanteur  
servi avec son Nid de Spätzlis

Les Petits Choux des Lutins

La Pomme Tentatrice

Les Marrons Glacés du Sorcier

L'anneau Enchanté saveur Ananas



La Tendresse Givrée

Senteur des Îles

Avec sa Cascade de Fruits Rouges

La totalité du bénéfice de ces deux soirées sera reversée à  
La Société Suisse pour la mucoviscidose  
afin de soutenir la lutte contre cette maladie.

([www.cfch.ch](http://www.cfch.ch))